



Guide 7 Déchet

Coffre à outils municipal

Bleu Terre

Créer des collectivités écolos



Coffre à outils municipal Bleu Terre

Les citoyennes et citoyens du Canada sont fiers de leurs paysages naturels, de leurs riches écosystèmes et de leur faune. Leur constitution ne mentionne toutefois aucunement les droits et les responsabilités en matière d'environnement. Les municipalités partout au pays reconnaissent et soutiennent le droit de leurs résidents à un environnement sain. Par l'adoption de la déclaration Bleu Terre, plus de 150 administrations municipales appuient dorénavant le droit à de l'air et à de l'eau propres, à des aliments sains, à un climat stable et d'émettre leur opinion quant aux décisions qui touchent leur santé et leur bien-être.

Pour certaines municipalités, adopter la déclaration Bleu Terre constitue une affirmation claire à propos des initiatives environnementales déjà en cours. Pour d'autres, il s'agit d'une étape importante. Dans tous les cas, une fois la déclaration adoptée, toutes se demandent quelle est la suite des choses.

Ce coffre à outils fournit des idées pratiques pour passer aux étapes suivantes. Son introduction et ses 13 guides téléchargeables couvrent des sujets relatifs à la santé humaine, aux collectivités vertes et à un avenir sobre en carbone. Rédigés pour les décideurs, ces guides présentent des exemples de politiques et de projets mis en œuvre dans des collectivités au Canada et ailleurs dans le monde. Ces documents visent à informer, à inspirer et à partager de bonnes idées et d'excellentes pratiques qui formeront des collectivités plus saines, plus durables, maintenant et à l'avenir.

Voici les guides offerts:

Introduction au Coffre à outils municipal Bleu Terre

Protéger la santé humaine

- Guide 1: Qualité de l'air
- Guide 2: Eau propre
- Guide 3: Environnement non toxique
- Guide 4: Alimentation saine

Créer des collectivités écolos

- Guide 5: Accès à des espaces verts
- Guide 6: Protection et restauration de la biodiversité
- Guide 7: Déchet

Bâtir un avenir sobre en carbone

- Guide 8: Transition vers des énergies entièrement renouvelables
- Guide 9: Bâtiments écologiques
- Guide 10: Transports durables
- Guide 11: Économie verte
- Guide 12: Adaptation aux changements climatiques
- Guide 13: Empreinte écologique et aménagement du territoire

Pour poursuivre la lecture sur les mesures municipales en matière de droits environnementaux et pour consulter tous les guides du Coffre à outils Bleu Terre, rendez-vous au <http://bleutterre.ca/coffre-outils-municipal-bleu-terre/>. Pour en apprendre davantage sur le mouvement Bleu Terre et le travail effectué à l'échelle municipale, provinciale et fédérale, visitez le www.bleutterre.ca.

Les collectivités de toute taille et tous les ordres de gouvernement doivent prendre les mesures nécessaires pour assurer un environnement sain. Ce coffre à outils aide les municipalités à continuer d'ouvrir la voie.

Remerciements

Ce projet est le fruit d'une collaboration entre les auteurs Andhra Azevedo, David Richard Boyd et Alaya Boisvert, et compte également la participation de nombreuses autres personnes. Les auteurs souhaitent remercier particulièrement Cheeying Ho, Deborah Curran, Don Lidstone, John Purkis, Michelle Molnar, Nina Winham, Pierre Sadik, Rachel Plotkin et Margot Venton pour leurs révisions et leurs commentaires fort utiles.



David
Suzuki
Foundation

Fondation
David
Suzuki

Guide 7: Déchet

Qu'est-ce qu'une collectivité zéro déchet? Bien que de nombreuses collectivités procèdent davantage au réacheminement de leurs déchets, il ne s'agit là que d'une partie de la gestion durable des déchets et cette activité doit être jumelée à la réduction globale de la production de déchets (« zéro déchet »). La diminution des déchets envoyés vers des sites d'enfouissement et d'incinération est de plus en plus importante, non seulement pour réduire la pression exercée sur les sites d'enfouissement existants, mais également pour limiter la formation de puissants gaz à effet de serre, comme le méthane. Les exemples ci-dessous présentent des collectivités ayant affiché de faibles taux de réacheminement ainsi qu'une modeste production de déchets non recyclables par habitant. Toutefois, les calculs du taux de réacheminement des déchets varient beaucoup d'une collectivité à l'autre, de sorte qu'il est difficile de faire des comparaisons.

Exemples canadiens de bonnes pratiques

a. Municipalité régionale d'Halifax

- i. **Contexte:** Halifax tente d'atteindre la cible provinciale que s'est fixée la Nouvelle-Écosse et de produire moins de 300 kilogrammes d'ordures par habitant, par année. En vertu des règlements sur les déchets solides de la province, il est interdit d'envoyer tout matériau recyclable ou compostable dans les sites d'enfouissement. Halifax est membre du Conseil national zéro déchet, mais n'a toutefois pas encore pris l'engagement.¹
- ii. **Initiatives:** Le règlement S-600 de la municipalité sur les déchets solides exige un tri à la source pour tous les bâtiments admissibles où la MRH fait la collecte de déchets, de matières organiques et de produits recyclables, y compris les maisons unifamiliales, les immeubles à plusieurs logements de six unités ou moins, les petits immeubles commerciaux et industriels ainsi que les condominiums dans les zones désignées.² La MRH fait la collecte de produits recyclables sur une base hebdomadaire, puis du compost et des ordures aux deux semaines. La municipalité ne fournit pas la collecte à toutes les habitations multifamiliales ou à tous les établissements institutionnels, commerciaux ou industriels. Cependant, ces bâtiments non admissibles doivent tout de même trier les déchets en raison des interdictions provinciales touchant l'acheminement de produits recyclables et de matières organiques vers les sites d'enfouissement. Le règlement L-200 de la MRH sur le recyclage et l'élimination des matériaux de construction et de démolition exige d'apporter tous ces matériaux à une installation d'élimination des déchets de construction et de démolition. Dans les installations autorisées, au moins 75% de tous les déchets de construction et de démolition doivent être recyclés ou réacheminés.³ La région surveille les réacheminements des matériaux de construction et de démolition et inspecte les gratte-ciel et les établissements ICI. Elle exploite un ordinateur de gestion de lignes et une installation de stabilisation des déchets pour recueillir les matières organiques non triées et les rendre

¹ Halifax Conseil national zéro déchet, « Member Spotlight: Halifax Regional Municipality », 2015, <http://www.nzwc.ca/bulletin/june-2015/9/member-spotlight>.

² Municipalité régionale de Halifax, Solid Waste Resource Collection and Disposal Bylaw, 1999, http://www.halifax.ca/legislation/bylaws/hrm/documents/By-LawS-600_000.pdf.

³ Municipalité régionale de Halifax, Administrative Order 27: Respecting Materials That Shall Not Be Disposed of in a C&D Disposal Site, 2001, <http://www.halifax.ca/legislation/adminorders/ao027.pdf>.



inertes afin de réduire la présence d'odeurs et d'organismes nuisibles. L'installation de compostage aérobie produit du compost de qualité moindre pour l'aménagement paysager. Les dernières initiatives de la municipalité comptent le tri obligatoire des déchets à la source pendant les événements, l'utilisation de sacs transparents pour la collecte porte-à-porte et l'interdiction de la collecte porte-à-porte des résidus de la tonte de gazon.⁴

- iii. **Résultats:** Le taux de réacheminement des déchets était de 61% (66% commercial et 52% résidentiel) en 2011-2012, avec 393 kg d'ordures par habitant. Le taux de réacheminement résidentiel est passé de 5% en 1995 à 52% en 2012. Il est interdit de jeter des matières organiques aux ordures en Nouvelle-Écosse et le taux de participation au compostage à la source est de 93% à Halifax, soit le plus élevé au pays.⁵

b. District régional de Nanaimo

- i. **Initiatives:** Le district régional de Nanaimo (DRN) est une collectivité zéro déchet qui s'était engagée à atteindre un taux de réacheminement de 75% en 2010. Le DRN a imposé des interdictions touchant l'acheminement de matériaux recyclables, de matières organiques, de déchets de bois propre et de plusieurs autres matériaux vers les sites d'enfouissement. Le DRN a interdit l'acheminement des déchets alimentaires commerciaux vers les sites d'enfouissement afin de repérer efficacement les plus grands producteurs de déchets organiques de la collectivité par emplacement. Le district a mis en place un système de financement partiel par l'utilisateur en établissant des limites sur le nombre de sacs à déchets ainsi qu'un système d'achat d'étiquettes pour la collecte de sacs supplémentaires. Il n'est pas encore interdit d'envoyer les matières organiques résidentielles vers les sites d'enfouissement. La collecte porte-à-porte a lieu sur une base hebdomadaire pour les matières organiques et aux deux semaines pour les matériaux recyclables et les ordures. La municipalité ne fait pas la collecte porte-à-porte des résidus de jardin ou des matières organiques dans les habitations multifamiliales. La gestion des déchets de construction et de démolition du DRN repose sur les interdictions d'enfouissement des déchets de bois propre et d'autres matériaux de construction recyclables. Le district a un mécanisme de délivrance de permis différent pour le flux de déchets des établissements n'ayant pas droit aux permis provinciaux, comme les centres de recyclage. Le traitement des déchets alimentaires est effectué par un établissement mandaté qui produit du compost commercial, du biodiesel et du carburacteur. Le gaz d'enfouissement est recueilli et vendu par BC Hydro qui remet des redevances au DRN.⁶

4 Comité plénier de la municipalité régionale de Halifax, Integrated Solid Waste Resource Management Strategy Review-Final Report, 2014, <http://www.halifax.ca/council/agendasc/documents/140114cow3report.pdf>.

5 Idem.

6 District régional de Nanaimo, Solid Waste Management Plan Review and Update, Maura Walker and Associates Environmental Consultants, 2013, <http://www.rdn.bc.ca/cms/wpattachments/wpID224atID5946.pdf>.



ii. **Résultats:** Depuis 2013, le DRN a atteint un taux de réacheminement de 68%, dont un taux d'évacuation de 347 kg par année par habitant (un des taux les plus bas en C.-B. et au Canada).

c. District régional du Grand Vancouver

- i. **Initiatives:** Le district régional du Grand Vancouver (DRGV) est un membre fondateur du Conseil national zéro déchet et a pris un engagement « zéro déchet ». Parmi ses objectifs à moyen terme, le district comptait atteindre un taux de réacheminement de 70% en 2015 et de 80% d'ici 2020.⁷ Le DRGV a imposé une interdiction touchant l'acheminement de matériaux recyclables, de déchets alimentaires et de bois propre vers les sites d'enfouissement. L'interdiction de jeter des déchets alimentaires de 2015 comprend des pénalités pour les ordures contenant plus de 25% de déchets alimentaires, et un plan pour réduire ce seuil à 5% en 2016-2017. Bien que les services diffèrent d'une municipalité à l'autre, 95% des maisons unifamiliales du district régional du Grand Vancouver profitent de la collecte porte-à-porte de matières organiques.⁸ Plusieurs municipalités utilisent également la collecte automatisée des déchets. La ville de Vancouver possède son propre système partiel « payez en fonction de ce que vous jetez », qui impose des frais annuels plus élevés pour les poubelles plus grosses et facture 2\$ par sac supplémentaire à l'aide d'un programme d'autocollant. Le district prévoit agrandir ses installations d'incinération avec récupération d'énergie à partir des déchets.⁹ Les installations de gestion des déchets organiques diffèrent d'une municipalité à l'autre, mais plusieurs d'entre elles envoient les déchets à Harvest Power qui utilise la digestion anaérobie et le compostage pour créer de l'énergie et du compost.¹⁰ Le district régional du Grand Vancouver a également une politique qui encourage une responsabilité élargie des producteurs ou des programmes de reprise des producteurs.
- ii. **Résultats:** En 2013, le district régional du Grand Vancouver avait atteint un réacheminement total de 60% (60% résidentiel et 39% établissements ICI) et un taux d'évacuation annuel par habitant de 550 kg.¹¹

7 District régional du Grand Vancouver, Biennial Progress Report: Integrated Solid Waste and Resource Management Plan, 2013, <http://www.metrovancouver.org/services/solid-waste/SolidWastePublications/ISWRMPBiennialProgressReport-October2013.pdf>.

8 District régional du Grand Vancouver, « About Food Scraps Recycling », 2016, <http://www.metrovancouver.org/services/solid-waste/food-scraps-recycling/background-implementation/Pages/default.aspx>.

9 District régional du Grand Vancouver, Biennial Progress Report: Integrated Solid Waste and Resource Management Plan.

10 Harvest Power, « Harvest, Fraser Richmond Organics », 2017, http://www.harvestpower.com/locations/bc_richmond/.

11 District régional du Grand Vancouver, Recycling and Solid Waste Management 2013 Report, 2014, http://www.metrovancouver.org/services/solid-waste/SolidWastePublications/2013_Solid_Waste_Management_Annual_Summary.pdf.



d. Markham

- i. **Initiatives:** Markham a pris un engagement « zéro déchet » en 2008, visant atteindre un réacheminement des déchets porte-à-porte de 80% en 2014. À Markham, le tri à la source des matériaux recyclables, du compost et des déchets est obligatoire pour toutes les propriétés résidentielles. De plus, l'utilisation de sacs transparents est exigée pour la collecte des ordures afin d'encourager le tri à la source. Voici d'autres initiatives mises sur pied par la municipalité: un projet pilote pour des écoles zéro déchet, la collecte des matières organiques pour plus de 2 400 habitations multifamiliales et la collecte mensuelle de textiles pour les habitations multifamiliales.¹² Tous les déchets de Markham sont envoyés vers les installations de la région de York, lesquelles produisent du compost de qualité agricole et de l'énergie.¹³
- ii. **Résultats:** Markham a atteint un taux de réacheminement de 80% pour la collecte porte-à-porte des maisons unifamiliales (2014),¹⁴ comparativement à un taux de réacheminement de 64% pour toute la région de York (2014). La production annuelle d'ordures à Markham était de 282 kg par habitant en 2014.¹⁵

e. Autres idées intéressantes:

- i. Le recyclage est obligatoire à Owen Sound et le ramassage des ordures est limité. Tous les déchets résidentiels sont soumis à la politique « payez en fonction de ce que vous jetez », la collecte de chaque sac à ordures coûte donc 2,50 \$. En vertu d'un règlement municipal, tous les établissements ICI doivent recycler.¹⁶ La municipalité a atteint un taux de réacheminement résidentiel de 58% en 2013.¹⁷
- ii. Le programme de stockage de gaz d'enfouissement et de lixiviat de Columbia Shuswap fournit maintenant de l'électricité à 500 foyers. Le lixiviat de décharge stocké est traité à l'aide de la phytoremédiation dans une plantation de peupliers. Les ventes de crédits de carbone et de méthane devraient couvrir les coûts du projet d'ici 15 ans.¹⁹

12 Comité des questions environnementales de la ville de Markham, "The Best of the Best" Markham's Roadmap to 80% Diversion, 2012, [https://www.markham.ca/wps/wcm/connect/markhampublic/4cb8abf1-02ac-4385-b8c2-e8cf47cb5465/FINAL+Waste+Strategy+\(3\).pdf?MOD=AJPERES&CACHEID=4cb8abf1-02ac-4385-b8c2-e8cf47cb5465](https://www.markham.ca/wps/wcm/connect/markhampublic/4cb8abf1-02ac-4385-b8c2-e8cf47cb5465/FINAL+Waste+Strategy+(3).pdf?MOD=AJPERES&CACHEID=4cb8abf1-02ac-4385-b8c2-e8cf47cb5465).

13 Municipalité régionale de York, « Compost and Green Bin », région de York, 2015, <http://goo.gl/JJMxk8>.

14 Comité plénier de la région de York, Environmental Services, 2014 Annual Diversion Report and SM4RT Living Integrated Waste Management Master Plan Update, 2015, <http://www.york.ca/wps/wcm/connect/yorkpublic/9a2a7ffb-ff1c-4ee9-a3a5-b72e822fa689/may+14+diversion.pdf?MOD=AJPERES>.

15 Idem.

16 La corporation de la ville d'Owen Sound, By-Law No. 2006-001, A By-Law to Regulate the Collection, Handling and Recycling of Waste and Recyclable Material in Certain Premises in the City of Owen Sound, 2006, <https://www.owensound.ca/en/resourcesGeneral/Documents/2006-001-Mandatory-Recycling-By-law-CONSOLIDATED.pdf>.

17 Office de la Productivité et de la Récupération des Ressources, « 2013 Diversion Rates Sorted By Muni Groupings », Municipal Datacall, 2017, <http://www.rpra.ca/Library/WDO-Historical/Municipal-Information/Residential-GAP-Diversion-Rates>.

18 Fédération canadienne des municipalités, « Captage et utilisation écologique des biogaz et du lixiviat du lieu d'enfouissement de Salmon Arm », Prix des collectivités durables de la FCM 2012, 2012, https://www.fcm.ca/Documents/case-studies/GMF/2012/SCAwards_2012_WASTE_Shuswap_fr.pdf.

19 Province de la Colombie-Britannique, « Columbia Shuswap Regional District Landfill Methane Gas Capture », BC Climate Action Toolkit, 2017, <http://www.toolkit.bc.ca/Success-Story/Columbia-Shuswap-Regional-District-Landfill-Methane-Gas-Capture>.



- iii. Toronto utilise un système « payez en fonction de ce que vous jetez » établi en fonction du volume de déchets. La municipalité tente aussi de mettre en œuvre de nouvelles politiques pour accroître le tri à la source des habitations multifamiliales à l'aide de la collecte de déchets organiques et un programme de fermeture des vide-ordures, lequel devrait accroître les taux de recyclage.²⁰
- iv. En 2007, Leaf Rapids, au Manitoba, est devenue la première collectivité au Canada à interdire l'utilisation des sacs de plastique. La municipalité en a fait un règlement municipal, lequel interdit aux détaillants de vendre ou de donner des sacs de plastique à usage unique.²¹

Exemples internationaux de bonnes pratiques

f. San Francisco

- i. **Initiatives:** San Francisco s'est engagée à n'envoyer aucun déchet vers les sites d'enfouissement ou d'incinération d'ici 2020.²² La municipalité a mis en place le tri à la source obligatoire du compost, des matériaux recyclables et des ordures. San Francisco a établi différents tarifs pour la collecte des ordures,²³ selon la taille et le type de poubelles résidentielles.²⁴ Les établissements commerciaux peuvent obtenir des réductions allant jusqu'à 75% lorsqu'ils atteignent les cibles de réacheminement.²⁵

La municipalité interdit également le service de nourriture dans des emballages en styromousse. Les points de vente doivent vendre des sacs en papier ou réutilisables, compostables ou recyclables, pour au moins 10 sous. Ses politiques exigent une production de déchets minimale.²⁶ Les déchets de construction et de démolition doivent être transportés vers une installation agréée pouvant les réacheminer et les traiter avec un taux réacheminement de matériaux minimum de 65%.²⁷ Le compost produit dans les installations est vendu aux agriculteurs locaux. La municipalité n'incinère aucun déchet.

20 Ville de Toronto, « Building Management », Recycling, Organics & Garbage, 2017, <http://www1.toronto.ca/wps/portal/contentonly?vgnextoid=e54c433112b02410VgnVCM10000071d60f89RCRD#building>.

21 Bond Ryan, « Banning Plastic Bags and Building Environmental Awareness », Innovative Strategies: Ideas for Sustainable Communities, juin 2008, http://www.civicgovernance.ca/wordpress/wp-content/uploads/Innovative_Strategies_Plastic_Bag_article.pdf.

22 SF Environment, « Resolution Setting Zero Waste Date ».

23 Ville et comté de San Francisco, Ordinance No. 100-09, Mandatory Recycling and Composting, 2009, https://sfenvironment.org/sites/default/files/policy/sfe_zw_sf_mandatory_recycling_composting_ord_100-09.pdf.

24 Recology, « Rates », 2017, <https://www.recology.com/recology-san-francisco/rates/>.

25 Idem.

26 SF Environment, « Legislation », Zero Waste, 2017, <http://www.sfenvironment.org/zero-waste/overview/legislation>.

27 Ville et comté de San Francisco, Ordinance No. 27-06, Construction and Demolition Debris Recovery Program, 2006, http://www.sfenvironment.org/sites/default/files/editor-uploads/zero_waste/pdf/sfe_zw_c_and_d_information.pdf.



- ii. **Résultats:** Le taux total de réacheminement atteint était de 80% en 2012, avec 440 kg d'ordures générées par habitant. San Francisco a toutefois été critiquée pour l'utilisation d'une méthode de calcul du taux de réacheminement différente. Son taux normal de réacheminement serait plus près de 60%, ce qui est tout de même élevé.²⁸

g. Ljubljana, Slovenia

- i. **Contexte:** En Slovénie, le tri à la source est obligatoire partout au pays. La ville de Ljubljana a été nommée capitale verte européenne en 2016.
- ii. **Initiatives:** In 2014, Ljubljana became the first European capital to commit to zero waste Commitment. Its short-term goal is to achieve 78 per cent diversion and 60 kilograms of garbage per capita by 2025. Garbage is collected every three weeks for low-density housing and once a week in high-density housing. Compost and recycling are collected more frequently to encourage greater source separation. The city has started underground waste collection in the city centre.²⁹ The city chose to expand a regional waste management centre to recover material, capture leachate and produce inert solid fuel rather than build a waste-to-energy plant.³⁰
- iii. **Results:** The city had a diversion rate of 61 per cent and annual waste generation rate of 125 kilograms of garbage per capita in 2014.³¹

h. Districts de Treviso et de Priula, Italie

- i. **Contexte:** Les programmes de gestion des déchets de ces deux districts italiens sont administrés par Contarina, une entreprise publique.
- ii. **Initiatives:** Les districts ont pris l'engagement « zéro déchet » avec un objectif provisoire de 96,7% de réacheminement d'ici 2022. Contarina s'occupe de cinq ou six différentes collectes porte-à-porte, dont les déchets secs non recyclables, les déchets alimentaires, les résidus de jardin, le papier/carton, le verre et les boîtes de plastique/conserves. La collecte se fait aux maisons unifamiliales, aux habitations multifamiliales et aux commerces, et la fréquence repose sur l'importance allant des déchets alimentaires (plus importants) aux ordures/déchets secs non recyclables (moins importants). Les districts ont adopté un système « payez en fonction de ce que vous jetez »: 60% frais fixes et 40% frais variables selon le nombre de fois que la poubelle doit être vidée pendant l'année. Les foyers qui font le compostage eux-mêmes sont admissibles à une réduction des frais de collecte des

28 Samantha McBride, « San Francisco's Famous 80% Waste Diversion Rate: Anatomy of an Exemplar », Discard Studies, 2013, <http://discardstudies.com/2013/12/06/san-franciscos-famous-80-waste-diversion-rate-anatomy-of-an-exemplar/>.

29 Erika Oblak, Case Study 5-The Story of Ljubljana, 2017, <https://www.zerowasteeurope.eu/downloads/case-study-5-ljubljana/>.

30 Centre régional de gestion des déchets de Ljubljana, 2017, <http://www.greenljubljana.com/funfacts/ljubljana-regional-waste-management-centre>.

31 Oblak, Case Study 5-The Story of Ljubljana.



ordures. L'installation de récupération des matériaux et de traitement biologique met la priorité sur la récupération de matériaux avant l'évacuation des déchets résiduels vers des sites d'enfouissement.³²

iii. Résultats: Les districts ont atteint un taux de réacheminement de 85% et réduit la quantité d'ordures par habitant à 53 kg en 2014.³³

Documents et liens sur les bonnes pratiques

- o **Objectif 50% et plus**— Fournit des exemples de municipalités canadiennes urbaines et rurales ayant atteint des taux de réacheminement élevés.
- o **Les déchets solides, une ressource à exploiter** - Recueil des politiques relatives aux déchets (en anglais seulement).
- o **Multi-Family Diversion Program Best Practices** — Ville de Calgary (en anglais seulement).

³² Simon, Case Study 4-The Story of Contarina, 2017, <https://www.zerowasteeurope.eu/downloads/case-study-4-the-story-of-contarina/>.

³³ Idem.



Services consultatifs

Natural Step Canada (TNSC) est un organisme caritatif national dont la mission vise à s'attaquer aux changements climatiques et à accélérer la transition vers une société véritablement durable qui évolue en fonction des limites de la nature. Son académie, ses services consultatifs et ses laboratoires de transition vers la durabilité font appel aux meilleures méthodes scientifiques, pensées systémiques et approches de facilitation pour aider les gens et les organisations à collaborer, à résoudre des problèmes complexes, à favoriser l'innovation, à optimiser le rendement et à entraîner des changements de système.

TNS Canada offre un cycle de fonctionnement pour les collectivités durables (**Service Cycle for Sustainable Communities**) afin d'aider les administrations municipales à planifier la durabilité et la résilience à long terme, à intégrer la durabilité à leur culture et à leurs activités, et à faire participer les intervenants communautaires à leurs plans de durabilité.

Pour en apprendre davantage, visitez le <http://naturalstep.ca/>

Le **Whistler Centre for Sustainability (WCS)** est un organisme caritatif dont la mission est d'inspirer et de faciliter une planification efficace et des conversations pertinentes pour établir un monde meilleur. WCS offre des occasions d'engagement communautaire innovatrices, la planification et la mise en œuvre de services pour les administrations municipales partout au Canada, en misant sur son expertise et son expérience au sein de plus de 40 collectivités. Les activités du centre s'inspirent de valeurs sociales, environnementales et économiques axées sur l'avenir afin que les produits livrables finaux soient globalement imprégnés de durabilité.

<http://whistlercentre.ca>